

AIDE - MEMOIRE
des conditions d'admission détaillées aux postes
d'ouvriers de canalisation avec permis C + E (m/f)

L'administration communale de la Ville de Luxembourg se propose de recruter pour les besoins du Service Canalisation **plusieurs ouvriers de canalisation(m/f) pouvant se prévaloir d'un permis de conduire pour camion (C) et camion-remorque (CE)**, dans le régime du salarié, moyennant contrat de travail à durée indéterminée ou déterminée et à plein temps.

a) Conditions d'admissibilité :

- être âgé au moins de 18 années ;
- être ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne tel que déterminé par la loi du 18 décembre 2009 modifiant l'accès des ressortissants communautaires à la fonction publique luxembourgeoise ;
- faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand et luxembourgeois) telles que définies par la loi modifiée du 24 février 1984 sur le régime des langues ;
- être détenteur d'un permis de conduire de la classe C (camion) et camion-remorque (CE)
- avoir suivi la formation initiale des conducteurs professionnels de poids lourds à Colmar-Berg (Code 95).

b) Compétences et exigences :

- Entretien et maintenance du réseau de la canalisation ;
- Curage de la canalisation, vidange des siphons ;
- Nettoyage des bassins de rétention et d'orage ;
- Vidange/nettoyage des fosses à boue ;
- Entretien des cours d'eau ;
- Assister aux inspections caméra ;
- Assistance à l'entretien de la tenue de travail et magasinage ;
- Travailler conformément aux prescriptions ;
- Participation aux formations interne et externe ;
- Travailler en équipe ;
- Participation obligatoire aux permanences.

Cette énumération des tâches n'est pas exhaustive et elle pourra être sujette à modification suivant les besoins du service. De plus amples renseignements peuvent être demandés auprès de M. Maller, chef du Service Canalisation, au numéro d'appel 4796-3495.

c) Pièces à joindre :

Les documents suivants doivent accompagner la candidature :

1. demande d'emploi (veuillez rappeler la **630-ouvrier-CE.**) ;
2. curriculum vitae détaillé (périodes exactes des études et des professions antérieures) ;
3. acte de naissance ;
4. copie de la carte d'identité ou du passeport ;
5. copie de la carte d'identification de la Sécurité sociale du Grand-Duché de Luxembourg (matricule social) ;
6. copie recto/verso du permis de conduire ;
7. extrait récent du casier judiciaire (Bulletin no 3 et 4) (Guichet.lu) ;
8. photo passeport récente ;
9. certificat d'affiliation complet reprenant toutes les occupations enregistrées auprès du Centre commun de la sécurité sociale (guichet.lu), à partir de la date de naissance.

Les candidat(e)s voudront indiquer le **numéro de téléphone** par lequel ils/elles pourront être contacté(e)s.

Les demandes munies des pièces à l'appui requises sont à adresser au collège des bourgmestre et échevins, L-2090 Luxembourg pour le **vendredi, 18 septembre 2026** au plus tard.

Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas pris en compte.

d) Conditions de recrutement :

Le recrutement se fait par examen sur dossiers et titres, suivi d'une audition.

Le candidat(e) retenu(e) sera engagé(e) à plein temps, sous le régime du salarié sous contrat de travail à durée indéterminée avec une période d'essai de 3 mois.

Le candidat(e) retenu(e) devra se soumettre à un examen médical fait par le médecin de travail, par application des dispositions de l'article L- 326-1 du Code du Travail. Les modalités pratiques de l'examen médical seront communiquées en temps utile

e) Rémunération :

La rémunération du/de la salariée correspond à la « **Lohngruppe C – Kanalarbeiter** » telle que prévue aux articles 26 et 27 de la convention collective de travail des salariés de la Ville de Luxembourg.

La carrière « **Lohngruppe C – Kanalarbeiter** » évolue de l'échelon 0 (150 points indiciaires) à l'échelon 15 (245 points indiciaires) et l'avancement se fait de façon biennale.

Pendant les deux premières années de service, le titulaire pouvant se prévaloir d'une expérience professionnelle

- inférieure à 10 années : touchera une indemnité de 150 points indiciaires, soit 3.760,08 € brut pendant la première année. Pendant la deuxième année, il/elle bénéficie d'une indemnité de 159 points indiciaires, soit 3.985,69 € brut au nombre-indice actuel de 992,24.
- supérieure à 10 années : touchera pendant la première et la deuxième année une indemnité correspondant à l'échelon dans lequel il/elle sera classé(e) à la fin de la période d'initiation, diminuée d'un échelon.

En outre, ils/elles toucheront une prime de 21 points indiciaires (Sonderzulage), ce qui correspond à 526,41 € brut.

Le salarié qui est père ou mère d'un ou de plusieurs enfants pour lequel ou lesquels sont versées des allocations familiales de la part de la Caisse pour l'avenir des enfants, bénéficie d'une allocation de famille de 29 points indiciaires correspondant à 726,95 € brut.

Le salarié bénéficie d'une allocation de fin d'année.

L'indemnité est adaptée aux variations du coût de la vie, constaté par l'indice pondéré, suivant les dispositions afférentes.

Les titulaires seront affilié(e)s à la Caisse Nationale d'Assurance Pension, ainsi qu'à la Caisse Nationale de Santé y rattachée, dont bénéficieront également le cas échéant certains membres de sa famille.

CURRICULUM VITAE POUR UN POSTE DE SALARIE NON-QUALIFIÉ



Référence:

630-ouvrier-CE

Données Personnelles

Nom (de jeune fille le cas échéant) : _____

Prénom(s) : _____

Adresse officielle : Pays : _____

N° et Rue : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

GSM : _____ E-mail : _____

Etat civil et enfants : _____

Lieu de naissance : _____ Date de naissance : _____

Pays : _____ Nationalité : _____

N° matricule social

--	--	--	--	--

--	--

--	--

--	--	--	--	--

 Homme ☐ Femme ☐

Le demandeur déclare avoir pris acte :

- que l'indication d'informations erronées dans ce document ou durant l'entretien, constitue une raison suffisante de résiliation du contrat de travail en cas d'engagement ultérieur ;
- qu'il doit jouir de ses droits civils en cas d'engagement ;
- qu'il est **ressortissant d'un Etat membre de l'UE** ;
- qu'il doit faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand et luxembourgeois).

Le candidat déclare qu'il autorise la Ville à traiter par informatique, en vue des procédures de recrutement ultérieures, les données personnelles récoltées dans ce formulaire sous réserve de l'observation de la protection des données nominatives.

CURRICULUM VITAE POUR UN POSTE DE SALARIE NON-QUALIFIÉ



Référence: 630-ouvrier-CE

Enseignement et Formation (merci de respecter l'ordre chronologique)

Etablissement :
Type de formation :
Diplôme/certificat :
Dates début/fin :
Remarques :

Etablissement :
Type de formation :
Diplôme/certificat :
Dates début/fin :
Remarques :

Expériences professionnelles (merci d'indiquer les plus récentes)

Employeur :
Secteur :
Fonction :
Dates début/fin :
Tâches :

Employeur :
Secteur :
Fonction :
Dates début/fin :
Tâches :

Employeur :
Secteur :
Fonction :
Dates début/fin :
Tâches :

CURRICULUM VITAE POUR UN POSTE DE SALARIE NON-QUALIFIÉ



Référence : 630-ouvrier-CE

Permis de conduire

Type de permis :

Libellé :

Date d'émission :

Date de validité :

Connaissance des langues

Luxembourgeois

Français

Allemand

Autres

LECTURE	ECRITURE	EXPRESSION	COMPREHENSION

1 = élémentaire, 2 = suffisant, 3 = avancé

Autres informations :

Quelles sont les motivations à l'origine de votre candidature ?

--

Accepteriez-vous un engagement temporaire (contrat à durée déterminée – CDD) ? OUI ☐ NON ☐

CURRICULUM VITAE POUR UN POSTE DE SALARIE NON-QUALIFIÉ

Référence :

630-ouvrier-CE



Conditions de travail :

Avez-vous des restrictions pour exercer certaines tâches et activités ? Citez ces activités et les contraintes respectives :

Bénéficiez-vous du statut de travailleur handicapé ?

OUI ☐

NON ☐

Si **OUI**, veuillez joindre une copie de la décision de reconnaissance de la qualité du travailleur handicapé établie par l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM).

Commentaires :